

ude INFO

LE MAGAZINE DES ENTREPRENEURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

P. 6 ➤ **Zap Éco**

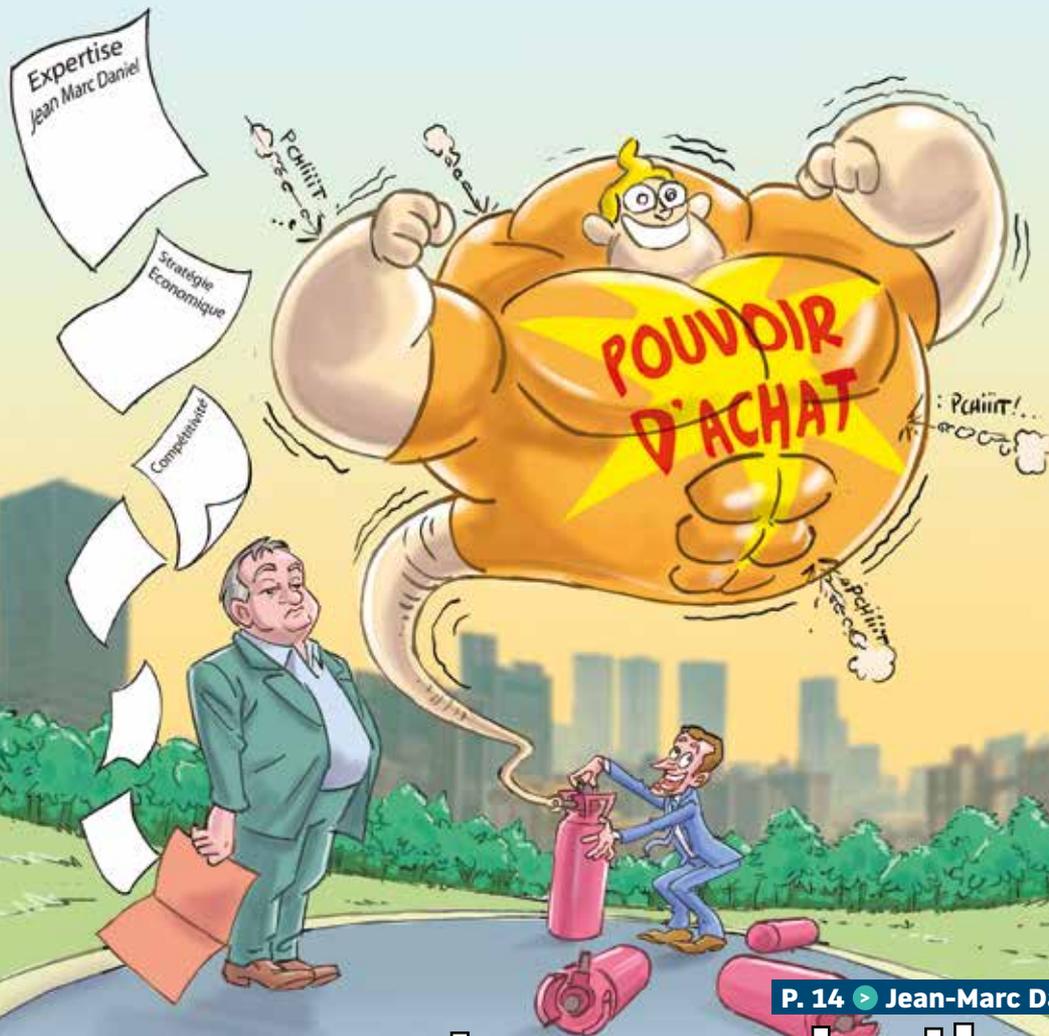
Technopolis dessine l'industrie du futur

P. 10 ➤ **Actu Syndicale**

La Santé au Travail informe
les apprentis sur les risques pros

P. 13 ➤ **Dossier**

« L'Entreprise Fait Son Show »
de retour le 29 septembre !



P. 14 ➤ **Jean-Marc Daniel, économiste**

Le pouvoir d'achat... une affaire d'État ?

VENEZ VITE DÉCOUVRIR NOS FORMATIONS COURTES !

- + **InDesign Initiation**
5, 6 & 8 septembre | 21 heures
- + **InDesign Perfectionnement**
27, 29 sept. & 4 octobre | 21 heures
- + **Photoshop Initiation**
3, 5 & 6 octobre | 21 heures
- + **Photoshop Perfectionnement**
17, 18 & 20 octobre | 21 heures
- + **Réseaux sociaux à usage professionnel**
7, 22 nov. & 6 décembre | 21 heures
- + **Illustrator Initiation**
14, 15 & 17 novembre | 21 heures
- + **Illustrator Perfectionnement**
21, 22 & 25 novembre | 21 heures
- + **Management (Parcours 1)**
4 & 11 octobre | 14 heures
- + **Management (Parcours 2)**
14 & 21 octobre | 14 heures
- + **Gestion du stress**
7 & 14 octobre | 14 heures

FINANCEMENTS :

Trouvez le financement qui correspond à votre formation.
Contactez-nous au 04 92 72 82 82
ou à accueil@adfformation.fr



ENTREPRISES | AGRICULTEURS | PROFESSIONNELS

**VOUS POUVEZ
COMPTER SUR NOUS
POUR VOUS AIDER À
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
DE DEMAIN.**

Nos conseillers et chargés d'affaires sont **mobilisés à vos côtés dans nos Centres d'Affaires*** de Digne et Manosque ainsi que dans nos **24 agences de proximité** dans les Alpes de Haute-Provence.



*Centres d'Affaires Entreprises et Pôles Entrepreneurs. Source Interne septembre 2022.
08/2021 - 1810E04-H1751120Jndd - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène
à 33000 Digne-les-Bains. Centre immatriculé au RCS de Digne-les-Bains sous le n° 45126 012. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 01 005 723 - www.oris.fr - Titulaire de la carte professionnelle
Transaction Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 830220100000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiaire de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Botte - 75 008 PARIS.
Crédits photo : iStockphoto.

p.4 à 5 **En coulisses**

p.6 à 9 **Zap éco**

p.6 Technopolis dessine l'industrie du futur sur le territoire

p.7 Trophées des Entrepreneurs Positifs CPME Sud

p.8 Boyer Formation poursuit son développement

p.9 Séminaires d'entreprise étoilés au Centre Astro !

p.10 à 11 **Actu syndicale**

p.10 La Santé au travail auprès des jeunes des CFA

p.11 Retours sur la REF du Medef

p.13 à 17 **Dossier**

L'entreprise Fait Son Show, le retour !

- Interview de l'économiste Jean-Marc Daniel
- Interview de Bernard Vivier, Directeur de l'Institut Supérieur du Travail

p.19 **En chiffres**

p.20 à 21 **Décryptage**

p.22 **Vos rendez-vous**

UDE INFO N°71

Édité par l'Union des Entreprises des Alpes de Haute-Provence
Maison de l'entreprise
27 allée des Genêts 04200 Sisteron
Tél. 04 92 33 18 33
Directeur de la publication : Didier LONG
Réalisé par Oyopi - 04000 Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48
Imprimé par Imprimerie de Haute-Provence
04700 La Brillanne - Tél. 04 92 79 97 17.
Procédé Imprim'Vert
Crédit photos : ©UDE 04 - N°ISSN 2101-5872.



Rien n'est permanent, sauf le changement*

Après un été « chaud, chaud, chaud », nous voilà prêts à faire notre rentrée ! Au programme : une actualité bien chargée et de nouveaux enjeux à prendre en compte dans un « monde qui bouge ».

En effet, les événements de ces derniers mois ont joué le rôle d'accélérateur de prise de conscience.

La sécheresse et les incendies de cet été nous questionnent encore plus sur les enjeux écologiques et économiques dans un territoire très touristique ; l'évolution des modes de consommation et la flambée des prix de l'énergie nous invitent à repenser nos modèles ; les difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés nous interrogent sur nos pratiques de management et nos organisations de travail.

La lancinante question du pouvoir d'achat, thème de prédilection de nos politiques après le quoi qu'il en coûte, nous interpelle sur les meilleures pistes à prendre pour le libérer.

Oui, cela fait beaucoup...

Nous nous trouvons aujourd'hui à un énième tournant de notre Histoire mais, à dire vrai, il y en a eu avant et il y en aura d'autres après. Ce virage-là n'est ni plus raide ni plus difficile à négocier que les précédents mais nous sommes déstabilisés par l'urgence dans laquelle nous devons prendre les décisions et mettre en œuvre les mutations nécessaires.

Oui, changer est difficile. Cela demande de renoncer à certaines habitudes, d'avoir de l'endurance, d'accepter une période d'inconfort, de viser un « mieux » à long terme. Et pourtant... comme l'a dit en son temps ce cher Winston Churchill, « *mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge* ».

Nous vous donnons rendez-vous le 29 septembre pour le grand retour de L'Entreprise Fait Son Show !

Alors, prêts à bouger avec nous ?

Amicalement,

Didier LONG
Président

*Héraclite d'Ephèse

L'actu de l'UDE 04 en images



FORUM ALTERNANCE

L'UDE 04 a participé au grand forum départemental de l'alternance, pour promouvoir les offres des entreprises adhérentes et rencontrer les candidats.



PARTENARIAT

L'UDE 04 a renouvelé son partenariat avec AG2R La Mondiale : un audit de protection sociale individuel sera offert à tous les nouveaux adhérents UDE 04 !



FORMATION

Clap de fin pour notre cycle de formation Cap Raison d'Être sur le thème de la RSE : 4 journées intensives qui ont fait monter en compétences 20 TPE-PME du territoire !



TROPHÉES DES ENTREPRENEURS

Le jury des Trophées des Entrepreneurs positifs CPME Sud s'est prononcé sur les candidatures des entreprises des Alpes-de-Haute-Provence, à l'UDE 04.



EMPLOI

L'UDE 04 a participé aux échanges du SPIE sur la thématique du recrutement sur le territoire, avec les partenaires de l'emploi, les élus et services de l'État.



17/05

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Plus de 150 entrepreneurs adhérents ont assisté à notre AG, organisée au Barteu. Didier Long a été réélu pour un second mandat, le bureau et le CA ont été renouvelés.



20/06

VISITE

L'UDE 04 a coordonné la visite de l'entreprise Albhades pour des personnels de l'Éducation nationale.



22/06

04 : LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES
MÉDIAS

Notre président Didier Long était l'invité de BFM DICI pour s'exprimer sur l'actualité économique du territoire.



28/06

RÉSEAU

La Soirée d'été au K'Fé Quoi a réuni plus de 150 adhérents de l'UDE 04, dans une ambiance musicale, décontractée et festive !



29/07

EMPLOI

Job dating réussi chez notre adhérent La Boîte à Biscuits ! Une opération coordonnée par l'UDE 04 afin de répondre aux besoins d'innovation dans les process de recrutement.

Rejoignez-nous et adhérez !

 www.ude04.com



Suivez-nous



Innovation

Technopolis dessine l'industrie du futur sur le territoire

L'entreprise de conception et production de pièces métalliques en impression 3D, associée à Micado, vient de s'implanter à Sisteron. Un pari ambitieux qui pose les jalons d'un futur pôle de référence en innovation technologique.



Le bâtiment de Technopolis, imaginé par l'architecte sisteronaise Michelle Pellissier, accueillera bureaux, ateliers, showroom et salles de formation.

La première pierre de Technopolis a été posée le 8 juin, dans le parc d'activité Val de Durance, à Sisteron. Dans le futur bâtiment de 300 m², seront produites dès le mois de novembre des pièces métalliques issues d'une nouvelle technologie : l'extrusion BMD. C'est un processus de « fabrication additive » (impression 3D) dédié aux aciers haute résistance et au titane, à faible empreinte environnementale.

À l'origine de ce projet ? Trois associés : Marc Ventre, ancien directeur général du groupe Safran*, Christian Aubert, ancien cadre SNCF et Jean-Luc Doublet, ex-directeur des programmes chez Safran.

Une vitrine technologique pour le territoire

L'excellence du parc d'activité de Sisteron et sa localisation stratégique sur l'axe durancien (A51, aéroport Aix-Marseille), ont été déterminants pour le choix d'implantation de Technopolis, mais pas seulement...

« Les Alpes-de-Haute-Provence disposent d'un tissu industriel

(chimique, aéronautique, agricole) à fort potentiel ! Notre haute technologie dans le façonnage de pièces industrielles sera une valeur ajoutée qui contribuera au développement économique de cette filière sur le territoire », explique Marc Ventre, Veynois d'origine.

Micado, un partenaire local de pointe

Spécialisé depuis plus de 15 ans dans l'ingénierie numérique et la fabrication additive, le centre de recherche sisteronais Micado sera chargé de la conception et de la fabrication des pièces sur le site. Il sera associé à la Recherche et Développement (R&D).

Technopolis prévoit de produire, pour un marché local et international, des pièces pour l'industrie, les machines agricoles, les véhicules anciens... L'intérêt de la technologie de fabrication additive est double : produire des pièces uniques de rechange qui n'existent plus ou sont difficiles à trouver, et faciliter le travail de prototypage en R&D. Il est plus rapide de fabriquer un prototype par impression 3D que de passer par un moule de pièce, avec un usinage complexe. Technopolis devrait donc faciliter le travail de nombreuses start-up innovantes de la région Sud !

À terme, un centre de formation ouvrira, afin de contribuer au développement technologique local.

*Deuxième équipementier aéronautique mondial.

En chiffres

1,2 millions pour le bâtiment

450 000 euros investis sur 3 ans en R&D

170 m² de panneaux photovoltaïques





Trophées des Entrepreneurs Positifs CPME Sud

Les jurys ont sélectionné les lauréats du 04

Les membres du jury des Alpes-de-Haute-Provence, réunis par l'UDE 04 le 28 juin, ont désigné les entrepreneurs qui représenteront le territoire. Ils seront révélés lors de notre finale départementale, le 13 octobre prochain.

Participer aux Trophées des Entrepreneurs Positifs CPME Sud, dont l'UDE 04 assure la déclinaison départementale, est une réelle opportunité pour les entreprises du territoire.

« Les Alpes-de-Haute-Provence ont leur place à prendre dans cette mise en lumière des entreprises inspirantes de la Région Sud PACA. Pour cette 3^e édition, nous avons à cœur de défendre les belles pépites de notre territoire », explique Béatrice Mauro, présidente de la CPME 04 au sein de l'UDE 04.

« Bien entreprendre de nos jours n'est pas seulement synonyme de chiffre d'affaires ou de croissance. C'est plus que ça ! », poursuit-elle. C'est pourquoi ces trophées récompensent des entrepreneurs de TPE-PME sur des valeurs profondément humaines : créativité, éco-responsabilité, solidarité, courage, persévérance et bienveillance. L'UDE 04 remercie tous les membres du jury : le Crédit Agricole Provence Côte-d'Azur, La Poste, Enedis, la CCIT 04, l'Agence de Développement des Alpes-de-Haute-Provence et l'Irce.

2 grands temps forts à venir

jeudi 13 octobre

Finale départementale 04

Qui seront les six entrepreneurs lauréats ? Réponse à notre soirée de finale 04, à Gréoux-les-Bains !

jeudi 17 novembre

Finale régionale

Les six gagnants de chaque département s'affrontent pour les prix régionaux, lors d'une grande soirée à Gap.

Plus d'infos www.ude04.com et www.trophees-cpmesud.fr

LES ENTREPRENEURS CANDIDATS

- ADF Formation
- Albhades Provence
- Art Menuiserie
- B Contact Développement
- Bière de la Durance
- Chouette Paris
- Clicklive
- Management Agile
- ERA VDS Immobilier
- La Boîte à Biscuits
- Lamapac
- Maison Telme
- Moulin Chambelland

Merci aux **partenaires de l'événement**

Suivez l'actualité des Trophées des Entrepreneurs Positifs sur les réseaux sociaux et soutenez vos candidats préférés :

Michel Pucheu (ADF Formation), Michel Butin (Albhades Provence), Damien Bieber (Art Menuiserie), François-Xavier Bernier, Stéphane Bernier Consonni et Jean-Baptiste Bernier (B Contact Développement), Sébastien Réby (Bière de la Durance),

Julie Le Bacquer (Chouette Paris), Stéphane Odinet et Jean-René Charvet (Clicklive), Bénédicte Rouit (Era VDS Immobilier), Sarah Chabert (La Boîte à Biscuits), Laetitia Mara (Lamapac), Solange Nervi (Maison Telme), Magali et Stéphane Daubier (Management Agile), Stéphane Pichard, Thomas Tefri Chambelland et Nathaniel Doboïn (Moulin Chambelland).

Transport, Logistique, Bâtiment et Travaux Publics

Boyer Formation poursuit son développement !

Le centre de formation oraisonnais, devenu CFA voilà 2 ans, dispose d'un plateau technique moderne de 22 000 m² et d'une flotte d'engins conséquente. Il renforce son partenariat avec City'Pro, spécialiste des métiers du transport et de la logistique.

L'entreprise familiale créée en 1982 par Jean-Paul Boyer à Oraison, est reprise en 2004 par Brigitte et Christophe Boyer qui prennent le tournant de la diversification : « En plus de notre expertise en transport, nous proposons maintenant un panel de formations en manutention, logistique, travaux publics et sécurité. Nous sommes aussi certifiés pour délivrer des CACES®, titres professionnels... », précisent-ils. Aujourd'hui, Boyer Formation forme plus de 6 000 stagiaires par an !

Qualité de formation reconnue

Le centre de formation a su s'imposer comme un acteur incontournable dans son domaine. Boyer Formation a obtenu les labels qualité RSE Responsable et Qualiopi, et bénéficie d'agrèments et de financements de Pôle Emploi, Cap Emploi et de la Mission Locale.

Avec son plateau technique rénové et agrandi d'un hangar de 1 000 m², une flotte de 50 engins et véhicules modernes en propriété (enrichis de matériels de location), des espaces de



vie et de restauration, Boyer Formation offre un cadre de formation idéal. Et le succès est là : le taux de réussite aux permis de conduire du groupe lourd est de plus de 96 % !

Boyer Formation devient CFA en novembre 2021 et élargit son offre de formation : « Nous avons fait ce choix car les certifications en titres pros sont reconnues et débouchent sur des emplois pérennes. Les durées des sessions, plus courtes, permettent d'offrir un calendrier de formation complet toute l'année, notamment en Préparateurs de Commandes et de Magasiniers », poursuit Brigitte Boyer.

Développement en partenariat avec City'Pro

Boyer Formation est adhérent indépendant franchisé de la marque City'Pro (groupe Réseau C&S), spécialiste national des métiers du transport et

de la logistique, depuis 2019. Cette année 2022, l'entreprise familiale devient une filiale du groupe. « Cette nouvelle étape se fait dans la continuité, entre professionnels du métier partageant les mêmes valeurs humaines. C'est positif », précisent Brigitte et Christophe. Boyer Formation, c'est une équipe d'une vingtaine de personnes, personnels administratifs et formateurs, que va diriger Magali Toussaint, forte de ses 18 années d'expérience dans l'entreprise. Ce développement a permis l'embauche de trois nouveaux salariés et un quatrième recrutement est à venir.

En savoir plus

Boyer Formation - City'Pro
Contact : 04 92 78 75 18
contact@boyer-formation.com
www.boyer-formation.com



Nouveauté

Un séminaire d'entreprise la tête dans les étoiles, ça vous tente ?

Le Centre Astro de Saint-Michel-l'Observatoire fait peau neuve et se dote du plus grand planétarium du Sud-Est de la France ! Espaces de conférence et équipements modernes en font un lieu idéal pour l'accueil de vos événements et réunions.

W Le Centre d'Astronomie est créé en 1998 par le Conseil Départemental et l'Observatoire de Haute-Provence (un centre de recherche CNRS). Sa mission est pédagogique : transmettre la culture scientifique au grand public et aux scolaires. » précise Fabien Marquet, son directeur.

À quelques pas de Saint-Michel-l'Observatoire, ce site exceptionnel accueille toute l'année nocturnes d'observation du ciel, séances de planétarium, conférences et animations.

Depuis septembre 2022, le Centre Astro s'ouvre à vous, entreprises, pour vos réunions business (AG, séminaires, soirées) et journées d'équipe. Quel meilleur endroit que les étoiles pour partager votre vision du futur avec vos collaborateurs ?

Un planétarium modulable en salle de conférence 360°

En avril 2022, le Centre Astro se dote d'un nouvel outil : un planétarium high-tech, d'une capacité d'accueil de 62 places.

« Le Planétarium de Haute-Provence, le plus grand de tout le quart Sud-Est de la France, est un équipement de pointe. Sa technologie numérique et optomécanique, et son écran dôme de 11,5 m permettent un rendu très fidèle de notre ciel ! », poursuit-il. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur laser UHD 4K et d'un système audio (jusqu'à 6 micros) pour les réunions plénières. Un second espace, la salle du Siderostat, offre 70 places assises en format amphithéâtre. Elle est pourvue d'un télescope géant dédié à l'observation du soleil ! Côté équipement, elle compte : 3 grands écrans panoramiques, 2 vidéoprojecteurs, système audio et accès wifi.



Une expérience immersive au Planétarium, pour conférence sur fond de ciel étoilé.

Réunions business et activités 4 étoiles !

Le Centre Astro propose des journées et soirées sur-mesure aux entreprises. Il est possible d'alterner séances d'observation des étoiles ou du soleil, manipulation des télescopes Dobson, ateliers découverte de l'astronomie, escape game, séances de travail et conférences.

« Prestation traiteur, plateaux repas, aménagement des espaces extérieurs pour de belles soirées d'été... tout est imaginable ! » se réjouit Fabien Marquet.

Infos pratiques

Vous souhaitez organiser un séminaire, une réunion au Centre Astro ?

Plus d'infos : contact@centre-astro.fr , 04 92 76 69 69 et sur www.centre-astro.com



Jeunes et santé au travail

Prévention des risques pros chez les apprentis

L' AISMT 04 est intervenue auprès des apprentis du campus de Digne-les-Bains, les 27 et 28 juin. Objectif ? Les sensibiliser à la prévention des risques dans leur futur métier.

Pour les services de Santé au Travail 04, il est essentiel de développer la culture de prévention des risques professionnels des jeunes en partenariat avec les établissements d'enseignement », insiste Sandrine Magnan, directrice de l' AISMT 04.

C'est dans ce cadre que 35 élèves de CAP du campus de l' Université Régionale des Métiers et de l' Artisanat de Digne-les-Bains (Urma) ont participé à des ateliers d' information au mois de juin. Au programme, la prévention des troubles musculo-squelettiques, des risques biologiques et chimiques. « Nous avons spécialement ciblé les interventions sur les secteurs qui concernaient les apprentis : cuisine, pâtisserie, carrosserie et carrelage pour les risques musculo-squelettiques. Les risques chimiques et biologiques ont eux été abordés sous l' angle de l' esthétique, de la coiffure et de la petite enfance », explique Marion Arnaud, infirmière en santé au travail et intervenante sur ces ateliers.

L'Urma de Digne engagée sur la santé

Les professionnels de santé au travail et Marion Arnaud, qui reçoivent régulièrement des apprentis en rendez-vous individuels, s'accordent sur le fait que « les apprentis méconnaissent voire banalisent les risques liés à leurs futurs métiers ».

Le but de ces interventions pédagogiques, ludiques avec jeu de plateau ou jeu de cartes,



Des ateliers ludiques pour informer les jeunes apprentis sur les risques professionnels.



est de dépasser le cadre scolaire et de faciliter l' acquisition des connaissances afin que les jeunes apprentis puissent être acteur de leur propre santé dans leur métier.

Au sein du réseau de la Chambre de Métiers et de l' Artisanat de la Région Provence Alpes-Côte d' Azur, le campus de Digne-les-Bains s' implique non seulement dans le développement des compétences professionnelles des jeunes apprenants, mais également dans l' acquisition d' une culture de prévention des risques professionnels. Grâce à ces actions partenaires entre l' AISMT 04 et les enseignants, le campus répond ainsi aux exigences qualité du label Qualiopi.

« Notre objectif est d' inciter les apprenants à

adopter les bons gestes pour préserver leur santé tout au long de leur future carrière professionnelle. Avec les sensibilisations mises en place par Marion Arnaud de l' AISMT 04, nous considérons que notre objectif est atteint et nous apprécions son professionnalisme », témoignent Françoise Faus et Evelyne Daumas, professeures en prévention santé environnement (PSE).





Réseau

Lancement de « Femmes du Medef Sud »

L'UDE 04 a participé au lancement du réseau « Femmes du Medef » pour la région Sud, à l'occasion de la REF mardi 30 août à Paris. Une initiative parrainée par la ministre Marlène Schiappa, très engagée sur les sujets de l'égalité femmes – hommes.



La délégation Femmes du Medef Sud, aux côtés des ministres Marlène Schiappa et Isabelle Rome.

Permettre au monde économique de se féminiser, pour que les femmes y occupent toute la place qu'elles méritent, voilà l'objectif de la création de ce réseau féminin d'entrepreneures.

L'ouverture du réseau Femmes du Medef Sud (en même temps que ceux de Mayenne et de Charente-Maritime) a réuni une large délégation de la région Sud, dont l'UDE 04 faisait partie. Ce sont 16 femmes dirigeantes du Medef Sud qui ont participé à cette réunion de lancement ! L'UDE 04 est venu accompagnée de Laura Piantoni, gérante de l'entreprise Cosepi.

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, et Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, sont intervenues et ont débattu avec les participants et participantes. Pour Marlène Schiappa, « être dans un réseau, c'est se confronter aux expériences des autres, bénéficier de leurs expériences et s'assumer telle qu'on est. Quand on est une femme, on est toujours trop ou pas assez, et on est présumée incompétente par rapport aux hommes... ».

Le réseau Femmes du Medef national a été lancé en mars 2019, avant d'être décliné sur les territoires, à l'initiative de Dominique Carlac'h, vice-présidente du Medef, et de Geoffroy Roux de Bézieux, président : « Même si le Medef national compte aujourd'hui une parité parfaite dans ses présidents de commissions nationales, il nous semble essentiel d'aller plus loin vers l'exemplarité dans la proportion de femmes dirigeantes adhérentes à notre organisation (35%) »

24 % de femmes dirigeantes dans le réseau UDE 04

Une appli pour aider les dirigeantes atteintes d'un cancer

AG2R La Mondiale soutient l'initiative Femmes du Medef.

« Nous sommes convaincus que la situation des femmes chefs d'entreprise, déjà frappées par des inégalités de salaires ou de statuts, peut être plus fortement aggravée par des problèmes de santé... C'est une double-peine. Nous lançons en 2023 une application en ligne dédiée au dirigeantes atteintes de cancer, pour les informer et les guider sur leur couverture santé. »



Caroline Bruynoghe, Directrice d'AG2R La Mondiale Paca Corse.



FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



C F A
É P U R E
M É D I T E R R A N É E

LE CFA DES UNIVERSITÉS
EN RÉGION SUD DEPUIS 1993

L'alternance à l'Université, une voie d'excellence



7 000 Alternants
+ de **300** formations
en alternance



en contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation
Bac à Bac +5 et Diplômes d'Ingénieur

→ **96%** de réussite au diplôme
83% d'insertion à l'issue du diplôme

NOS PARTENAIRES



NOS LABELS



Contact : 04 91 14 04 50

www.cfa-epure.com

ALORS ON BOUGE ?

LIBRES
ET ENGAGÉS !

→ ude04.com

{ 10^e }
ÉDITION
L'entreprise
FAIT SON
SHOW

Après 2 ans de pause imposée « l'Entreprise fait son show » est de retour au théâtre Jean le Bleu à Manosque. Nous avons hâte de vous retrouver !

Si l'analogie entre changement et mouvement est évidente, les choses peuvent se corser quand il s'agit d'amorcer le premier pas. Afin d'entrer dans cette dynamique et de faire ce premier pas, il convient de comprendre la situation dans laquelle on se trouve, d'en saisir les enjeux pour enfin décider de passer à l'acte et de quelle façon le faire. C'est ce que nous inscrivons au programme de ce show 2022.

Alors, vous êtes prêts à bouger ?

Historien de l'économie

Récit d'une rencontre avec Jean-Marc Daniel

Cela faisait quelques temps que nous souhaitions offrir aux entrepreneurs des Alpes-de-Haute-Provence une rencontre avec l'économiste Jean-Marc Daniel. Un homme aux idées libérales assumées, un brin espiègle et assurément provocateur. Il sera là pour faire le show sur la scène du théâtre Jean-le-Bleu le 29 septembre, et pour nous parler d'économie (mais pas que) !

C'est sur le Pôle adhérents du Medef, à l'occasion de la REF 2022, événement économique incontournable que nous nous étions donné rendez-vous. L'œil vif, le rire communicatif, Jean-Marc Daniel nous a livré quelques-unes de ses positions sur des sujets d'actualité. De la définition d'économiste aux enjeux d'avenir pour les TPE-PME en passant par la question du pouvoir d'achat, retour sur cet échange « surnaturel ».

Ude Info : Jean-Marc Daniel, quel est le rôle d'un économiste dans notre société actuelle ?

Jean-Marc Daniel : En période de crise, de bouleversements, on voit pousser des économistes experts sur tous les plateaux télé ! Selon moi, un économiste sérieux, c'est un mathématicien qui adore l'histoire et accorde une grande importance... au libéralisme (*rires*). Il est également essentiel qu'il sache manier les chiffres dans cette discipline.



Quels sont selon vous les grands enjeux qui doivent préoccuper les dirigeants de TPE-PME ?

Tour d'abord, payer moins d'impôts ! L'État est trop interventionniste dans la sphère économique et contraint beaucoup trop les entreprises.

Deuxième chose, et j'imagine que vous allez moins apprécier : les entreprises doivent se préparer à des réductions de leur masse salariale. Attention, je ne dis pas qu'il va falloir se passer de collaborateurs, mais à mon sens, les collaborations vont se nouer différemment et sans doute moins à

travers le contrat de travail classique. En effet, on voit déjà le modèle du salariat être remis en cause, au profit d'autres modes d'organisation du travail plus « indépendants ». Il est par exemple courant que des salariés créent leur entreprise en parallèle de leur emploi, que d'autres quittent leur entreprise pour proposer leur expertise en direct avec des clients. À mon sens, il ne faudra plus considérer le modèle du salariat comme la norme absolue ! Les individus qui ont une compétence vont aller vers plus de liberté d'action.



Ses derniers ouvrages à lire absolument !

Histoire de l'économie mondiale.

Des chasseurs cueilleurs aux cybertravailleurs.

Éditions Tallandier, 2021

Loin des ouvrages économiques « austères », c'est à travers l'Histoire des Hommes et des Pays que Jean-Marc Daniel nous décrypte l'économie du monde des origines à nos jours. En analysant l'évolution des théories et des politiques économiques mondiales, Jean-Marc Daniel bat en brèche bien des idées reçues. Loin d'opposer travail et capital, il s'attaque aux conséquences néfastes des actions prédatrices des « oisifs », les bureaucrates et les technocrates qui agissent au détriment de la valeur créée par les « productifs », les ouvriers, les agriculteurs, les entrepreneurs et les innovateurs. Jean-Marc Daniel dresse le panorama complet, synthétique et passionnant d'une économie, qui, de crises en crises, sait engendrer de nouveaux modèles.

Il était une fois l'argent magique.

Conte et mécomptes pour adultes.

Editions Le Cherche Midi, 2021

Un essai « merveilleux » qui nous questionne sur le surendettement de notre État et ses conséquences réelles. L'argent magique dont tout le monde parle : existe-t-il vraiment ? Les jolis « contes » faisant hélas les mauvais comptes, le réveil sera brutal. Dans le monde entier, des alchimistes modernes nous l'assurent : un « argent magique » vient de tomber du ciel. De l'argent comme nous n'en avons jamais vu ! Gratuit, abondant, aussi sonore que de la vieille monnaie. Nous serions idiots de ne pas en profiter. Des politiques qui se prennent pour des économistes et des économistes qui louchent vers la politique garantissent en outre que nous n'aurons jamais à le rembourser. En quoi l'affaire est vraiment magique...

Vous prônez un libéralisme accru et plus de « secteur privé » dans le domaine de l'économie, au nom d'une conception réformiste... de gauche. C'est une position plutôt inhabituelle pour un économiste ?

Dans les faits, il y a déjà eu dans notre histoire, l'exercice d'un pouvoir politique socialiste et libéral. Le début de la III^e République, avec Gambetta, homme de gauche, en est l'exemple. Son programme était très libéral ! Il considérait la nationalisation de l'économie et la création d'un statut de

la fonction publique comme « une prime à l'oisiveté ». Pour Gambetta, le rôle de l'État n'était pas de gérer l'économie, mais d'assurer l'égalité et la fraternité d'une nation.

La question du pouvoir d'achat est au cœur de l'actu...

Quel regard portez-vous sur les mesures prises par le gouvernement à ce sujet ?

J'assume d'être un économiste libéral. Pour moi, laisser l'État intervenir sur les questions de pouvoir d'achat n'a rien de logique ni de normal.

Si vous voulez mon avis, la seule solution valable pour augmenter le pouvoir d'achat est de travailler plus. Aujourd'hui c'est la notion de productivité qui doit être remise au cœur des réflexions sur le travail.

Après cet échange, vivant, passionnant parfois déstabilisant, c'est avec une bonhomie incroyable que Jean-Marc Daniel nous a quitté : « *Je vous laisse, je dois aller débattre avec le Ministre Olivier Dussopt sur un plateau TV. On se voit bientôt... J'adore Giono, j'aimerais visiter les toits de Manosque ?* »

Interview

Employeurs et salariés nouveau contrat social ?

Bernard Vivier, directeur de l'Institut Supérieur du Travail, sera l'invité de notre événement L'Entreprise Fait son Show ! Il questionne notre rapport au travail, ses mutations et l'évolution du dialogue social en entreprise.

Bernard Vivier, la « Grande Démission » prend parfois des formes extrêmes aux Etats-Unis. Comment analyser ce phénomène qui se dessine en France ?

Ce phénomène, qui touche autant les petites entreprises que les grandes, prend de l'importance en France et marque l'actualité. Pourquoi ? D'une part, quand l'économie va mieux, cela rapproche du plein emploi : nous sommes à 7,4 % de chômage alors que nous étions à 9 % il y a 2 ans. Les pouvoirs publics visent un taux de chômage dit « frictionnel » de 5 %.

D'autre part, on assiste à une évolution lente des modes de travail. Les nouvelles générations ne se projettent pas toute une vie dans la même structure, sont moins attachées à l'entreprise, plus mobiles et accordent de l'importance à l'équilibre avec leur vie personnelle.

Dans ce contexte, les rapports de force entre salariés et employeurs évoluent. Il est plus aisé de démissionner et de retrouver rapidement un emploi. Dorénavant, le salarié va se demander ce que l'entreprise va pouvoir faire pour lui avant de se décider : aménagement des horaires, télétravail, avantages...

Comment les TPE-PME peuvent-elles s'adapter à ces nouvelles règles du jeu ? Est-ce tenable ? Notre taux de chômage dans les Alpes-de-Haute-Provence

reste élevé.* Pour autant, les entreprises peinent à recruter.

Les grandes entreprises sont beaucoup plus habituées à l'instabilité permanente dans leur fonctionnement. À l'inverse, les TPE-PME plus dans la permanence, ont une véritable relation avec leurs salariés : les ordres ne viennent pas d'un PDG non identifié à l'autre bout du monde. La notion d'appartenance des équipes est plus forte et les qualités des relations, plus directes, sont un atout selon moi.

Une autre carte à jouer, dans une période où le « cadre de vie » est devenu un aspect essentiel, est l'attractivité de votre territoire : rural et magnifique.

En revanche, les petites entreprises n'ont pas forcément les services RH en interne pour s'adapter aux nouvelles exigences des salariés : management différent, aménagement du temps de travail, facilitation du télétravail, temps partiel pour création d'autoentreprise. C'est pourquoi, il est essentiel pour elles d'être accompagnées et de se rapprocher des réseaux d'entrepreneurs (fédérations, syndicats patronaux).

Si la beauté du territoire est un atout pour notre département, la ruralité et les problèmes de mobilité (transports) sont un réel frein à l'embauche pour nos entreprises. Quels sont leurs leviers d'action pour recruter ?

Les marges de manœuvres des TPE-PME sont limitées sur l'augmentation des salaires, au vu des lourdes charges qui pèsent sur elles. Elles ont pourtant des leviers à actionner, tant pour fidéliser et empêcher un départ, que pour recruter.

Je pense, par exemple à l'intéressement, l'épargne salariale, la formation. Il faut aussi faciliter l'accès au logement et avancer sur des solutions de prise en charge des trajets domicile-travail pour salariés contraints d'utiliser leur véhicule.

Peut-on considérer la crise Covid comme un accélérateur de changement dans les modes d'organisation du travail ?

Tout à fait. Il est difficile d'accepter le changement ! Cette crise nous a obligés à recourir à des technologies que nous connaissions, mais que nous n'étions pas prêts à normaliser : visioconférence, dispositifs de télétravail... On s'est aperçu que certaines tâches pouvaient être effectuées à distance.

Après la crise Covid, ces outils, devenus habituels, se sont intégrés dans l'organisation du travail. De la même façon qu'Internet nous semble avoir toujours existé, alors que cette technologie est plutôt récente pour le



ALORS ON BOUGE ?

LIBRES
ET ENGAGÉS !

➔ ude04.com

PROGRAMME

16h > ACCUEIL

Remise des badges

17h > DÉBUT DU SHOW

Conférences, tables-rondes et reportages autour de deux thématiques :

- CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX : COMPRENDRE POUR AGIR !
- ET MAINTENANT ? CHANGER DE REGARD !

Remise de pépites à des entreprises du département

19h45 > APÉRO RÉSEAU DE CLÔTURE



Jean-Marc Daniel, économiste

Directeur de la revue Sociétal et chroniqueur dans plusieurs médias : au journal *Le Monde*, *Les Echos* et pour BFM Business.

Jean-Marc Daniel est également professeur émérite d'économie à l'ESCP et travaille essentiellement sur la politique économique dans ses dimensions théoriques et historiques. Il a publié deux ouvrages en 2021 : « *Histoire de l'économie mondiale : des chasseurs cueilleurs aux cybertravailleurs* » et « *Il était une fois... l'argent magique* ».



Bernard Vivier, directeur de l'Institut Supérieur du Travail

Spécialiste des questions sociales et syndicales, Bernard Vivier intervient dans les médias comme expert : France Inter, France Info, Europe 1, BFM Business, France 5 (*C' dans l'air*), France 2...

Il préside la Faculté libre d'économie et de droit de Paris (FACO).

Il a été membre du Conseil Economique Social et Environnemental (Cese) de 2001 à 2021.

grand public... à peine plus de 20 ans !
Ces changements sont une opportunité pour les TPE-PME du tertiaire. Ils permettent de « fluidifier » la vie au travail. Sur ces aspects-là, il faut raisonner en termes de secteur d'activité - tout n'est pas « télétravaillable » - plutôt qu'en taille d'entreprise.

Le télétravail peut-il déliter le sens du collectif en entreprise et au-delà, l'engagement citoyen ?

Si les salariés sont moins présents en entreprise avec le télétravail, il est important de savoir organiser les temps de collectif nécessaires à la bonne marche de l'entreprise et des missions. Si le lien est maintenu, cela peut être positif, et éviter des tensions liées à la promiscuité entre salariés.

Dans notre société, la notion d'engagement évolue à plusieurs niveaux, pas seulement dans la sphère du travail, c'est complexe. On remarque que les grands corps de l'État peinent à recruter : armée, gendarmerie, justice, santé... Or, c'est moins un problème de vocation et d'attrait du métier, que le résultat d'un système mal géré ! Ces administrations sont figées, mauvaises gestionnaires, au dépend des forces vives qui sont découragées à l'avance de les intégrer, ou qui les quittent prématurément, désabusées.

*8,9% au premier trimestre 2022.

29_09 // 2022

➔ THÉÂTRE JEAN LE BLEU • MANOSQUE

UNE SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCONOMIE,
DE LA BONNE HUMEUR ET DU PARTAGE.

PRÉPAREZ VOS CARTES DE VISITE !

SUIVEZ L'UDE 04 !





En chiffres



Entre fin 2021 et début 2022, **520 000** personnes ont mis fin à leur contrat, dont 470 000 en CDI. Les records précédents dataient de 2008 avec 510 000 démissions (dont 400 000 CDI).

Source : Dares, ministère du Travail, publication du 18 août 2022.



58 %

C'est la proportion de personnes salariées dont le retour en présentiel s'est traduit par une augmentation de l'utilisation d'outils informatiques. Les outils dont l'utilisation a le plus augmenté pour ces répondants sont : les applis de visioconférence (Zoom, MS Teams, Skype, Webex...) pour 67 %, les outils de messageries instantanées (WhatsApp, SMS, Hangouts...) pour 41 %, puis en 3^e position, pour 37 %, les outils de gestion des documents collaboratifs (Google-Docs, Sharepoint, Dropbox...)

Source : Enquête Opinion Way pour Slack, « Les actifs et les emojis au bureau », juin 2022, auprès d'un échantillon de 1051 personnes actives répondantes.



+ 18,3 %
d'accidents du travail
chez les femmes

Plus de 650 000 salariés en France ont été concernés par un accident du travail en 2019, soit 63 % d'hommes et 37 % de femmes. La baisse globale des AT entre 2001 et 2019 (- 11,1 %) correspond certes à une baisse pour les hommes (- 27,2 %) mais elle masque la nette progression des accidents de travail pour les femmes (+ 41,6 %) !

Depuis 2013, la tendance s'inverse : le nombre global d'accidents augmente (+ 6,1 %). Le nombre d'accidents pour les hommes est stable (- 0,1 %) mais il augmente pour les femmes (+ 18,3 %). Les activités les plus accidentogènes pour elles sont les services : santé, action sociale, nettoyage, commerces et industries de l'alimentation.

Source : Étude de l'Anact, « Photographie statistique de la sinistralité au travail en France selon le sexe », publiée le 4 juillet 2022.

AUJOURD'HUI FINANCER DES PROJETS, DEMAIN, CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Pour rester à la pointe de leur activité, nos clients entreprise disposent d'un conseiller proche d'eux qui les accompagne avec des solutions de financement adaptées.



Société Marseillaise de Crédit - S.A. à Direction et Conseil de Surveillance au capital de
 EUR 24 471 936 - Siège Social : 75, rue Paradis - 13006 Marseille - 054 606 5342 RCS
 Marseille - Photo: Getty Images

SMC



Une banque du groupe
Société Générale

« Bonus-malus applicable au 1^{er} septembre 2022 : que dois-je faire ? »

Ce dispositif vise à impliquer les entreprises dans leur impact sur le taux de chômage, qu'il soit positif ou négatif. À cet effet, l'Urssaf se réfère au nombre de salariés qui rejoignent la liste des demandeurs d'emploi dans les 3 mois suivant la fin de leur contrat.

Le taux de séparation du personnel ainsi obtenu est ensuite comparé à celui du secteur d'activité de l'entreprise, pour appliquer, soit une majoration, soit une minoration du taux de base de 4,05 %, à tous les établissements de l'entreprise et à l'ensemble des salariés (hormis ceux relevant d'un contrat de formation ou d'insertion).



Certaines fins de contrats ne sont pas prises en compte (démissions, fins de contrats aidés et d'insertion, intérimaires en CDI, salarié mis à disposition par un groupement d'employeurs, entreprise de travail à temps partagé, portage salarial). Seront exceptionnellement exonérés du bonus-malus en 2022, les employeurs relevant des 78 activités particulièrement affectées par l'épidémie de coronavirus (secteurs S1).

1^{ère} période de modulation

C'est entre le 1^{er} et le 5 septembre 2022 (au plus tard le 15 septembre), que l'Urssaf transmettra aux employeurs concernés, le taux modulé de cotisation chômage. Il s'appliquera aux rémunérations brutes versées à partir du 1^{er} septembre 2022, et jusqu'au 31 août 2023.



Vous êtes concerné si vous avez été destinataire d'un courrier d'information en juin 2021, et que votre effectif est resté au moins égal à 11 salariés entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022 (selon l'article L.130-1 du code de la sécurité sociale), avec un effectif moyen annuel d'au moins 11 salariés en 2019, 2020, et 2021.

2^{nde} période de modulation

Elle s'étendra du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024, avec un nouveau taux de cotisation.



Les secteurs d'activités concernés sont cités dans l'arrêté du 28/06/2021 (article 1).

Régime définitif

Le régime définitif sera ensuite mis en œuvre : taux minoré ou majoré applicable du 1^{er} mars de l'année N au 28 ou 29 février de l'année (N+1).

Cette rubrique est votre espace de parole, nous vous apportons un éclairage sur les problématiques que bon nombre de chefs d'entreprise rencontrent au quotidien. N'hésitez à y participer en nous posant vos questions à contact@ude04.com #UDEinfoDécryptage

« Puis-je supprimer les congés de mon salarié s'il ne les a pas pris ? »



Le congé payé (CP) est à la fois un droit annuel pour le salarié et une obligation, garantie tant par l'employeur que par le salarié (interdiction d'exercer une autre activité durant ses CP).

Lorsqu'un salarié n'a pas posé ses congés annuels avant la fin de la période de congés, ceux-ci ne peuvent être reportés sur l'année suivante que dans le respect de l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- ▶ accord des deux parties
- ▶ projet de congé sabbatique ou de congé pour création d'entreprise
- ▶ placement des CP sur un CET (compte épargne temps)
- ▶ report de CP prévu dans un accord collectif de décompte annuel de la durée du travail
- ▶ impossibilité de poser ses CP en raison d'une absence du salarié pour maternité, accident de travail ou maladie, ou en raison d'une organisation interne.

Pour se prémunir de tout litige, en cas de suppression des CP non pris, l'employeur doit avoir respecté ses obligations concernant la gestion des CP, et notamment :

- ▶ Choisir la période de prise de CP, après avis du CSE (entre le 1^{er} juin et le 31 octobre)
- ▶ En informer les salariés, au moins annuellement, et ce 2 mois avant le début de la période
- ▶ Adresser un rappel écrit aux retardataires dans un délai raisonnable (dans l'idéal, deux fois par an).

« Quels réflexes adopter pour traiter la situation de mon salarié en arrêt de travail pour motif médical ? »

Tout salarié absent pour raison médicale doit fournir à son employeur un justificatif dans les 2 jours. Depuis le 7 mai 2022, un seul document est attendu pour justifier de tout arrêt prescrit par un médecin : maladie, maternité ou paternité, accident de travail, maladie professionnelle, congé de deuil parental.

Suite à cette fusion des formulaires, les certificats antérieurs n'étant plus d'actualité, il convient de consulter avec attention la rubrique « renseignements médicaux » pour vérifier le motif exact de l'arrêt (vérifier la case cochée).

Les autres étapes du traitement d'un arrêt restent inchangées :

- ▶ Établir une attestation de salaire via Net-Entreprise ou le logiciel de paie.
- ▶ Déclarer l'accident de travail.
- ▶ Déclarer l'arrêt à son organisme de prévoyance pour éventuelle prise en charge.
- ▶ Déduire l'absence en paie et verser les indemnités complémentaires éventuelles.
- ▶ Après 1 mois d'arrêt, proposer au salarié un rendez-vous de liaison, conformément à la Loi Santé d'août 2021.
- ▶ Dès 6 mois d'absence, convoquer le salarié à une entretien professionnel au moment de sa reprise (dans le cadre de la gestion des parcours professionnels).





ÉVÈNEMENT

L'Entreprise fait son show

Le grand show annuel de l'UDE 04 ! Débats, invités de marque, soirée... Chaque année, ce RDV incontournable réunit plus de 650 entrepreneurs du territoire.

 Accueil 16 h, début 17 h

 Théâtre Jean-Le-Bleu, Manosque



ÉVÈNEMENT

Trophées des Entrepreneurs Positifs

Une soirée festive qui met à l'honneur les entrepreneurs lauréats du 04 de ce concours régional. Plus de 200 dirigeants et acteurs éco du territoire sont attendus. Venez élargir votre réseau !

 À partir de 18 h

 Centre de Congrès l'Étoile, Gréoux-les-Bains



ÉVÈNEMENT PARTENAIRE

Forum régional du numérique

Cette année, le 1^{er} Forum régional dédié à la transition digitale des TPE/PME, lancé par le Medef Sud, fait escale à Gap !

 À partir de 10 h

 Le Quattro, Gap

Axene

axenevent.com

Au coeur de l'événement !



contact@axenevent.com

04 92 234567



MERCEDES-EQ

GAMME 100 % ÉLECTRIQUE.

Du SUV compact EQA à la luxueuse berline EQS, découvrez le meilleur de l'électrique chez votre Distributeur Mercedes-Benz.

DAGA

Gamme Mercedes-EQ : autonomies électriques : 373-784 km (cycle mixte WLTP) / 428-863 km (cycle urbain WLTP).
Consommations électriques : 15,5-25 kWh/100 km (cycle mixte WLTP) / 14,2-21,7 kWh/100 km (cycle urbain WLTP). Émissions de CO₂ : 0 g/km. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.
SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Grenoble 753 500 404.



DAGA

SISTERON
GAP
MANOSQUE

Tél : 04 92 61 06 66
Tél : 04 92 52 62 00
Tél : 04 92 71 74 74

   #groupehuillier

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

À Manosque et partout en France !



800 agences
dans 16 pays

4^{ème}

acteur Européen
du travail temporaire
et du recrutement
CDD/CDI



100 %
Familial et
Indépendant



Humain
Proximité
Réactivité



2,9 Mds €
en 2021

4 agences dans les Alpes de Haute-Provence

Châteaux - Arnoux

04 92 62 63 63

chateau.arnoux@proman-interim.com

Digne-les-Bains

04 92 36 45 40

digne@proman-interim.com

Manosque

Industrie Tertiaire

04 92 72 68 45

manosque@proman-interim.com

Manosque

BTP

04 92 72 98 40

manosque.2@proman-interim.com